

CONDITIONS GENERALES

1. Dispositions générales

1.1 Les présentes Conditions Générales sont applicables au programme de DOCKS BRUXSEL *my DOCKS Membership Card* et gouvernent la relation entre, d'une part, les membres du programme de DOCKS BRUXSEL *my DOCKS Membership Card* (ci-après dénommé "membre" ou "membres") et, d'autre part, DOCKS BRUXSEL Shopping District (NEG NV, Avenue Jean Mermoz, 1 boîte 4, 6041 Gosselies, TVA BE 402.620.868) et les magasins affiliés.

1.2 La *my DOCKS Membership Card* est une carte de fidélité de DOCKS BRUXSEL Shopping District et offre à ses membres l'accès à de nombreux avantages, promotions et réductions. Ces promotions sont offertes, d'une part, par DOCKS BRUXSEL, les commerçants qui se sont établis à DOCKS BRUXSEL et qui sont affiliés au programme, le cinéma ou le parc d'aventure intérieur faisant partie de DOCKS BRUXSEL, et, d'autre part, par Train World et Promo Sport (ci-après dénommé(s) séparément « le magasin » ou collectivement « les magasins »).

Les membres reçoivent notamment des informations sur les promotions et les offres dans les magasins, profitent d'un trajet STIB (âge minimum 12 ans, max. 1 trajet retour par semaine et par membre, sous condition de présentation d'une preuve d'un trajet aller payé - un abonnement ne peut pas servir à cet égard - sous forme d'un billet STIB de la même date - il est possible qu'il soit demandé au membre de présenter, outre la *my DOCKS Membership Card*, une preuve d'identité afin de recevoir le billet STIB) ou de 2 heures de parking gratuit lors de la visite du Shopping District et, sur présentation de leur carte, d'un audio guide gratuit à l'achat d'un billet adulte chez Train World et d'une réduction auprès de Promo Sport de 10 euros pour tout abonnement semestriel et de 25 euros pour tout abonnement annuel.

1.3 Les membres pourront consulter toutes les informations relatives aux avantages et aux réductions de la *my DOCKS Membership Card*, ainsi que ce qui concerne les promotions en cours sur le site web de DOCKS BRUXSEL (www.docksbruxel.be).

1.4 Les membres du programme de DOCKS BRUXSEL *my DOCKS Membership Card* pourront profiter des offres spéciales et des réductions qui seront composées par BRUXSEL et ceci jusqu'à épuisement des stocks. Le caractère et la validité des offres seront déterminés par les magasins affiliés.

1.5 La *my DOCKS Membership Card* est personnelle et ne peut être transférée à d'autres personnes.

1.6 DOCKS BRUXSEL reste à tout moment propriétaire de la *my DOCKS Membership Card*.

2. L'inscription

2.1 La *my DOCKS Membership Card* peut être demandée au *Welcome Desk* du *Shopping District*, via l'application mobile de DOCKS BRUXSEL ou sur le site web par le biais d'une pré-inscription avec enlèvement ultérieur au *Welcome Desk*.

2.2 Le membre peut également recevoir des informations supplémentaires concernant le contenu du programme au *Welcome Desk* (niveau 0).

2.3 La *my DOCKS Membership Card* peut également être obtenue à partir de l'application de DOCKS BRUXSEL, disponible dans le App Store (iOS) ou Playstore (Android). Après avoir téléchargé l'application DOCKS BRUXSEL et complété son profil, le membre reçoit son code personnel sous la forme d'un QR code.

3. Données personnelles

3.1 Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, DOCKS BRUXSEL est le responsable du traitement lors de l'utilisation de la *my DOCKS Membership Card*.

3.2 Tant que le membre possède une *my DOCKS Membership Card* valable, les données personnelles suivantes seront reprises dans la base des données de DOCKS BRUXSEL:

- Nom complet;
- Adresse e-mail;
- Sexe;
- Date de naissance;
- Code postal;
- Marketing opt-in;
- Langue;
- Intérêts.

ou celles nécessaires dans le cadre de l'édition, l'utilisation et le règlement de la DOCKS BRUXSEL *my DOCKS Membership Card*. DOCKS BRUXSEL utilisera ces données dans le cadre des activités de marketing, individuellement ou conjointement avec ses partenaires directs.

Le membre donne son accord avec le traitement des données personnelles par le biais du bouton opt-in lors de l'inscription.

3.4 Le but du traitement de ces données personnelles, fournies (i) par le membre et (ii) par l'utilisation de la *my DOCKS Membership Card* (à savoir par l'enregistrement des données d'achat), consiste en du marketing direct : DOCKS BRUXSEL apprend ainsi à mieux connaître le membre et l'informe régulièrement des offres et produits.

3.5 Les membres ont le droit de consulter à chaque moment et gratuitement les données rassemblées par DOCKS BRUXSEL, de les recevoir, de les modifier ou de les faire supprimer. Les membres ont également et gratuitement le droit de refuser les actions de marketing direct. Cela se fait en se désinscrivant de toute communication par courrier électronique, via le lien repris en bas de chaque communication par e-mail.

3.6 Le membre peut demander à se voir transférer ces données, c'est-à-dire à obtenir de DOCKS BRUXSEL les données personnelles concernées sous forme structurée, standard et lisible à la machine.

3.7 Les données personnelles seront effacées de la base de données de DOCKS BRUXSEL endéans le mois suivant la fin de la participation au programme.

3.8 Le membre a le droit de déposer une plainte devant la Commission belge de la protection de la vie privée (la « commission vie privée »).

4. Fin de la participation

4.1 Les membres peuvent à tout moment mettre fin à leur participation au programme en informant le département marketing de DOCKS BRUXSEL par écrit et en retournant leur *my DOCKS Membership Card*. Les membres peuvent également à tout moment mettre fin aux actions de marketing direct en se désinscrivant des communications par e-mail, via le lien repris en bas de toute communication par e-mail.

4.2 DOCKS BRUXSEL se réserve le droit - sous réserve de ses autres droits - de retirer la *my DOCKS Membership Card* avec effet immédiat en cas de fraude, de fourniture d'informations incomplètes ou incorrectes, d'action en violation des conditions générales, d'exploitation abusive des droits du membre dans le cadre du programme de la *my DOCKS Membership Card*, ou si le membre agit de toute autre manière qui causerait un dommage à DOCKS BRUXSEL ou à ses magasins.

5. Perte ou Vol

5.1 En cas de perte ou vol de la *my DOCKS Membership Card*, le membre doit informer le département Marketing du DOCKS BRUXSEL Shopping District le plus tôt possible après sa découverte. Les données du membre seront notées et la *my DOCKS Membership Card* sera bloquée.

5.2 Le membre reçoit sur place et gratuitement une nouvelle *my DOCKS Membership Card*.

6. Responsabilité

6.1 DOCKS BRUXSEL n'accepte aucune responsabilité pour l'utilisation non autorisée ou le traitement frauduleux de la DOCKS BRUXSEL *my DOCKS Membership Card* ou pour les conséquences d'un retard lors du remplacement d'une *my DOCKS Membership Card* perdue, volée ou abimée.

6.2 DOCKS BRUXSEL n'est pas responsable en cas de perte ou de préjudice résultant de la cessation ou de la modification du Programme ou en cas de retrait d'un des magasins participants du Programme. DOCKS BRUXSEL fera les efforts raisonnables afin d'informer le Participant le plus tôt possible de tels changements ou retraits.

6.3 Si DOCKS BRUXSEL ou un magasin participant devait refuser à tort un avantage, le membre aura uniquement droit comme remède à l'allocation de l'avantage refusé à tort, en

cas de disponibilité et uniquement par le fournisseur de l'avantage, DOCKS BRUXSEL ou le magasin participant, ou à défaut un avantage raisonnablement comparable à définir par DOCKS BRUXSEL ou le magasin participant. En cas de refus injustifié, la responsabilité respective de DOCKS BRUXSEL ou du magasin participant sera limitée au paiement de la valeur de l'avantage concerné. Il est rappelé que, conformément à l'article 1.4, toutes les offres, promotions et avantages sont uniquement valables jusqu'à épuisement du stock et selon la durée communiquée de l'offre, de la promotion ou de l'avantage. En outre, DOCKS BRUXSEL ne sera en aucun cas tenu d'allouer les avantages offerts par les magasins.

7. Correspondance

7.1 Toute communication relative à *my DOCKS Membership Card* et tout ce qui en découle, doit être effectuée par écrit. Toute correspondance doit être adressée à l'adresse suivante: DOCKS BRUXSEL, Marketing, Quai des Usines 136, 1000 Bruxelles ou par e-mail à info@docksbruxsel.be.

7.2 La correspondance adressée par DOCKS BRUXSEL au membre du programme de la *my DOCKS Membership Card* sera envoyé à la dernière adresse e-mail transmise par le membre. DOCKS BRUXSEL ne peut pas être tenue responsable en cas d'erreur d'adresse ou d'expédition de toute correspondance.

7.3 Les changements de nom, d'adresse e-mail et tout autre changement qui s'avère important pour DOCKS BRUXSEL dans le cadre de l'utilisation de la DOCKS BRUXSEL *my DOCKS Membership Card*, doivent être effectués par écrit au département Marketing de DOCKS BRUXSEL. La transmission de tels changements par téléphone n'est pas possible.

8. Dispositions finales

8.1 DOCKS BRUXSEL se réserve le droit d'apporter des modifications aux présentes Conditions Générales. Après modification, toutes les Conditions Générales précédentes sont remplacées. Les membres du programme de la *my DOCKS Membership Card* seront informés à cet égard en temps utile.

8.2 Le membre donne son accord quant aux changements appliqués aux Conditions Générales en utilisant la *my DOCKS Membership Card* après la date de changement.

8.3 Le droit Belge est applicable aux présentes Conditions Générales. Tout litige survenant dans le cadre du Programme *DOCKS Membership* sera soumis aux tribunaux compétents de Bruxelles.